

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales
55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69
Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>



« Le gouvernement doit faire face à un coup d'Etat nouveau genre. Nos assaillants ne sont plus les chars d'assaut comme en 1967, mais les banques » *Yanis Varoufakis, ministre des finances de la Grèce*

Dernière...

Avec VOUS...mais pas sans VOUS !



Cette victoire du NON

doit être respectée, n'en déplaise à la Troïka, aux médias dominants, au monde de la finance. Il faut un accord immédiat pour débloquer l'économie grecque et lui permettre de se reconstruire.



La Grèce montre le chemin de nouvelles et possibles victoires collectives dans toute l'Europe !

L'oligarchie européenne supporte très mal que les peuples donnent leur avis sur les questions de souveraineté.

C'est ainsi qu'on fit revoter deux fois les Irlandais, en 2001 (traité de Nice) et en 2008 et en 2009 (traité de Lisbonne), et qu'en France en 2008, on convoqua en congrès le Parlement français pour que les représentants du peuple approuvent (traité de Lisbonne) ce que le peuple avait nettement refusé en 2005, lors du vote sur le traité constitutionnel européen...

En 2011, le Premier ministre social-démocrate grec George Papandreou, placé dans une position assez similaire à celle d'Alexis Tsipras aujourd'hui, avait aussi voulu vérifier par un vote qu'il avait bien l'assentiment de ces concitoyens. Il fut débarqué par un quasi coup d'Etat fomenté par la BCE, Berlin et Paris, qui obtinrent des députés grecs la nomination d'un homme qui leur était totalement dévoué ! Aujourd'hui, en 2015, on veut exclure le pays tout entier.

Quelle sera la prochaine étape de leur dérive anti démocratique pour faire accepter l'austérité?

Vous vous souvenez que nous avons entrepris depuis quelques temps une action d'envergure en faveur d'un Social digne de retraités du XXIème siècle La dernière action, ce fut l'appel à la Manifestation du 4 juin devant la direction régionale et avec, pour couronner le tout, une forte délégation reçue par des représentants de cette même direction.

Promesse avait été faite d'aviser les instances concernées et de nous en rendre compte.

Ce n'est pas que les retraités n'aient pas le temps ou soient impatients, mais le temps leur est compté par plus puissant que nos Directeurs.

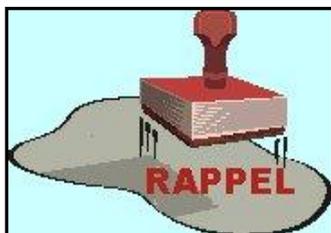
Aussi, sans réponse à ce jour (2 juil.), nous nous somme adressés à nouveau à nos correspondants, pour leur rappeler leurs engagements.

Mais la meilleure façon d'obtenir des réponses n'est-elle pas d'aller les chercher nous-mêmes quand l'Autre se fait Silence?

C'est la solution envisagée que vous proposera la Section des Retraités de La Poste et sa Commission Sociale dès la Rentrée prochaine en cas de ...

SILENCE RADIO !

Lire «L' APPEL du 2 JUILLET»- page 3



Le Triple A du Retraité-syndiqué !

Vous avez eu les enveloppes-réponses, pensez.....

‘ **A retourner** les Cartes-pétitions communes des 9 organisations de Retraités au Président de la République (Objectif deux par adhérent soit 450 environ)

‘ **A renvoyer** les DEUX vignettes de Fabrégoules (à l'ordre de : USR CGT 13 ... ou même sans règlement, pour respecter notre comptabilité !)

‘ **A commander** les Bons Repas (voir page 2)

Une idée timbrée

Un rapport suggère au ministère de l'Économie de faire payer aux contribuables l'envoi de leur déclaration d'impôts sur papier, puis celui de leur avis d'imposition. Le montant évoqué est de 2 euros par document. Cette idée saugrenue vise à permettre ainsi à la Direction des Impôts, d'économiser une partie des 202 millions d'euros dépensés en 2014 pour affranchir les 360 millions d'enveloppes contenant les documents liés au seul impôt sur le revenu.

L'incitation à déclarer celui-ci sur Internet ne semblant pas assez efficace – seul un tiers des déclarations a été fait en ligne – s'attaquer au porte-monnaie pourrait être un nouvel argument... qui cache essentiellement les suppressions d'emplois importantes à la DGFIP. Trente mille postes y ont été supprimés depuis 2002, plus de 20 % des effectifs, et deux mille doivent encore l'être en 2015. Et pourtant, lors de la précédente période de déclaration en 2014, six millions de personnes ayant besoin de renseignements ont été reçues par les employés, ainsi que plus de trois millions d'appels. Et cela, malgré la télé-déclaration... ou peut-être : à cause d'elle.

Pour continuer sa politique d'économies, le gouvernement s'apprête peut-être à rendre plus difficile et de plus payant l'accès de la population à ses documents fiscaux.

Il faudrait donc non seulement payer des impôts sur sa maigre pension, mais encore ... payer pour les payer !



FA B R E G O U L E S 2015

A ce jour (2 juillet) on comptabilise **107 vignettes réglées +2 Bon-Repas!**

Vignettes-Souscription : 2 € les 2 jours – Bon Repas 12€

Tirage Départemental et tirage Local

PS : Si tu ne désires pas participer à la souscription, retourne nous quand même les vignettes reçues (pour notre comptabilité) dans leur enveloppe - réponse.



USR 13 CGT
Journée festive et revendicative
FÊTE DES RETRAITÉS Fabrégoules
Ticket repas : 12,00 €
Judi 24 septembre 2015
Parc de Fabrégoules - Septèmes-les-Vallons
Ticket à présenter pour le repas

Cette année c'est **NIOLI**

10ème

ON NE VOUS RESERVERA PAS UNE TABLE MAIS LE REPAS, VIN COMPRIS.

Nom..... Prénom.....
Adresse

Je commande repas=12€x=..... Euros
J'édite mon versement à l'ordre de: USR CGT13.

Je règle aussi mes vignettes

Je retourne ce coupon réponse (ou je le recopie) à:
Syndicat CGT FAPT Poste -Retraités.
55 av de La Rose -La Brunette- Bat D ex1
13013 MARSEILLE

PENSEZ
à
REGLER
vos
VIGNETTES



Pour recevoir le Post'Hier format numérique (PDF), je fais parvenir mes coordonnées à : retraites.cgtposte13@hotmail.fr

NOM.....
Prénom.....
@Mail.....

« L' APPEL du 2 JUILLET »

Monsieur le directeur des affaires sociales
S/C,
du directeur régional de la Poste

02/07/2015

Monsieur le Directeur

Suite à notre entrevue du 4 Juin avec vos collaborateurs nous avons déposé un cahier revendicatif. Vous nous aviez promis de faire suivre nos revendications à la DD afin d'y apporter des réponses, à ce jour aucune réponse. Il serait dommageable que notre démarche du 4 Juin reste lettre morte. Les retraités et pré-retraités de la Poste ont des demandes bien spécifiques, dans cette époque difficile (gel du point d'indice, augmentation des charges et autres prélèvements incontournables). Faisant toujours parti du groupe la Poste par nos activités et pensions versées sur nos comptes courants, nous considérons comme un droit l'amélioration des conditions de vie des retraités, par le service social de la Poste. Nous réitérons notre demande d'agir, un représentant de notre section syndicale CGT au Cogas des BDR.

Bien évidemment nous sommes disponibles pour une rencontre au lieu et date de votre choix, avec les représentants de la commission sociale du bureau départemental des retraités CGT.

Veuillez recevoir Monsieur le Directeur nos sincères salutations.

Le secrétariat

***Mais sachez que, si n'avons pas de réponses ...
ON NE LÂCHERA RIEN !***



Les allergènes de nos assiettes s'affichent désormais obligatoirement !

Œuf, lait, blé... Les allergènes alimentaires sont nombreux et peuvent engendrer des contraintes importantes pour les personnes sensibles.. Depuis le 1er juillet 2015, les industriels de l'agroalimentaire et les restaurateurs doivent impérativement signaler la présence d'allergènes dans leurs produits. 14 aliments sont concernés, et toute présence de

l'une ou l'autre de ces 14 substances dans notre alimentation doit désormais être affichée.

En pratique :

* *Dans les restaurants et les cantines*, le règlement impose un document écrit sur la présence d'allergènes au sein des plats proposés. Ce document doit être disponible à la demande des clients.

* *Les produits emballés*, comme ceux que nous trouvons *dans les supermarchés*, doivent présenter un étiquetage qui expose clairement les allergènes dans leur liste d'ingrédients.

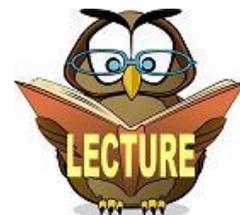
Nous recommandons ce site AllergoBox.com, destiné à aider les personnes allergiques et intolérantes alimentaires au quotidien.

SUR COMMANDE ...

Le colloque sur Le Facteur et son Avenir organisé par l'IHS et la FAPT CGT a donné lieu à un Livret. Les contributions des B du R, plus modestement à une plaquette.

La Section syndicale des Retraités se propose de la mettre à la disposition de ses adhérents (**photocopies**) pour la modeste somme de **DEUX EUROS** que nous reverserons à la souscription «Les 10 ans –Fabrégoules 2015 »

Dans cette plaquette, vous retrouverez TOUS les témoignages, même ceux qui n'ont pu figurer dans le Livret. Vous pourrez y lire les contributions de : **Josette CORROMINES (chèques Postaux)- Francis MITRANO (Mlle Gare)-Vincent Mémoli (Mlle RP)- Monique, veuve de Lucien LEYDIER (Les Milles) – Gilbert LEGUET (Brigade Départementale distri)- Georges PISON - Robert GUIZO (Mlle 12)- Claude Pellissier (Mlle 15) Gérard PERNEL (Mlle Honnorat)- Michel LEJEAN (Mlle 14)-Pascal ROTH2E (Mlle RP)- Marc CAPONI (Mlle RP) –Gérard BAUSSAINT (Mlle 07)- Pierrette, veuve de Roger Estève...et Patrick BOURGEOIS(Membre du CA de l'IHS)**

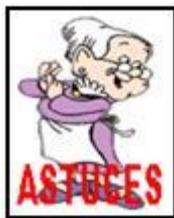


Je passe commande de exemplaire de la plaquette.

A : Retraités CGT LA POSTE 13 - 55 av de La Rose - La Brunette Bt ext D - 13013 Marseille

Je joins mon versement à l'ordre de : USR CGT 13

Ne pas oublier vos coordonnées si différentes du chèque



de Ginette

- Tremper les coudes dans de l'eau froide pendant 1 minute au moins,
- Mouillez régulièrement crâne, nuque, et visage avec de l'eau froide,
- Il faut donc boire au moins 2 litres par jour, voire 3 ou 4 en cas de grosse chaleur (si on n'a pas de problèmes cardiaques)

- Manger un yoghourt nature,
- Le matin fermer les volets, ouvrir à nouveau en début de soirée pour laisser entrer la fraîcheur.
- Pensez à fermer les volets dès le matin et ré-ouvrez-les tard le soir.
- Vous pouvez suspendre des draps ou serviettes mouillés dans les pièces et en orientant le ventilateur vers eux.
- Mieux vaut opter pour les tenues amples, en coton ou en lin, de préférence de couleur claire !

Conseil : en cas de déshydratation suspectée, faite le test du pli cutané. Prenez entre l'index et le pouce la peau de la face dorsale de la main. Si le pli persiste, vous êtes en manque d'eau.

pour se rafraîchir en période de grosses chaleurs !



Montreuil, le 1^{er} Juillet

La Poste : DELOCALISATION, PAUSE MERIDIENNE, REORGANISATIONS...

LES POSTIERS SE MOBILISENT....

26 La Drome	64 ST Etienne de Baigorry	83 Les Arcs PPDC	31 St Gaudens
03 CUSSET	27 ST André	83 La Seyne sur Mer	42 Roisey
27 Val de Reuil	07 Ardèche	34 Clapi	78 Limay
34 Ganges	85 Challans	54 Nancy	
97 Saint Denis de la Réunion			

Y'a surchauffe à La Poste

Dans les B du R, les bureaux de Marseille 15 et Allauch ont fait 2 jours de grève au même moment, puis dans la foulée Martigues-Port de Bouc, avant de passer le relais cette semaine à Aix Jas de Bouffan et Val de l'Arc, Rognac, Velaux, Marseille-Les Docks, ont été secoués par des grèves, manifestations et autre mouvements « d'humeur revendicative »

Toutes les conditions sont réunies pour construire un mouvement d'actions nationales unitaires à La Poste dès septembre



La retraite cette inconnue... qui préoccupe autant les actifs que retraités eux-mêmes

Plus de quatre **actifs** sur cinq (81 %) estiment que leur future pension sera insuffisante pour leur permettre de vivre « correctement ».

Du côté des **retraités**, le constat est globalement le même : 61 % d'entre eux jugent leur montant de pension insuffisant. « Selon une étude du Cercle de l'Épargne. »

Raisons de plus d'une convergence des Luites Actifs/Retraités

500 bureaux de poste transformés en

« Maisons de services au public » d'ici fin 2016



Le vieux serpent de mer des « Maisons de services au public » ressort avec aux manettes l'Etat et La Poste, eux qui ont désertifié les zones rurales et quartiers populaires depuis plus d'une dizaine d'années. L'idée n'est pas neuve : un décret signé en novembre 2013 prévoyait déjà la mise en œuvre de tels établissements et sur les 1 000 ouvertures prévues à peine 300 ont vu le jour.

Si le contenu de ces futures maisons n'est pas encore défini, on peut déjà relever que leur : transformations des bureaux en "points Poste", réductions importantes des plages horaires d'ouverture des bureaux, sont avant tout le signe patent d'un recul du service public postal.

LAMENTABLE



Pour un véritable débat public sur l'avenir de La Poste

Un débat public car ce n'est pas à la direction de l'entreprise ou au gouvernement, de décider seuls ce que sera la Poste de demain.

Un débat public parce que la Poste appartient à la collectivité nationale qui l'a construite grâce aux ressources liées aux affranchissements, aux dépôts à vue, aux livrets d'épargne...

L'implantation des infrastructures répond de plus en plus à des impératifs purement financiers, sans égard pour l'intérêt général.

La survie des bureaux de poste est ainsi conditionnée à la surface financière de ses clients, la Banque Postale donnant la décision finale du maintien ou pas du bureau.

Pour que ce débat ait tout son sens, le gouvernement doit respecter ses engagements par la compensation intégrale des missions de service public prévues par la loi : il manque aujourd'hui près de 500 millions d'euros !

Il faut débattre de la création d'un véritable pôle public dans le domaine de la finance et de l'épargne, de la recentralisation du Livret A pour développer le logement social...

Au-delà du service postal, la réduction de la fracture numérique, l'accès de toutes et tous à la même qualité de service public, avec les notions de continuité et de solidarité reste un sujet entier qui est au point mort depuis plus de vingt ans faute de volonté politique.

Il est grand temps de réagir et d'ouvrir un large débat public.



La question des services publics **Concerne** tout le monde et ne saurait en aucun cas être confiée à des opérateurs publics ou privés mus par le seul objectif de la rentabilité.

Je ne parle pas du score mais du nombre d'équipes de retraités engagées dans le Concours de boules du Syndicat CGT de La Poste.

FANNY Le retraité bouliste serait-ce donc un mythe ?

N'y a-t-il donc des « cadors » que devant le comptoir ?

Allez, on s'y engage dès maintenant et sans vouloir enterrer le cochonnet **on crée notre C.P (Commission Pétanque)**

On cherche aussi des volontaires pour s'en occuper !



Pour ajouter de la vie aux années, N'ayons pas peur d'être heureux !

Loisirs et solidarité des retraité(e)s, créée en 1981 par la CGT, est une association originale mise à disposition des retraité(e)s et futur(e)s retraité(e)s, pour leur permettre de réaliser leurs projets de vacances, de loisirs ou partici-



per à des activités culturelles. L'antenne de Marseille a été créée en 2000. La solidarité, la proximité et la convivialité en font une association pas comme les autres, ouverte à toutes et à tous, chaleureuse et fraternelle. La LSR de Marseille entretient des liens avec les LSR d'Aubagne, La Ciotat, Toulon, Montpellier...

A LSR on ne s'interdit rien, ce sont les adhérents, dans leur association, qui décident de leurs activités et de leur fonctionnement" proclame la brochure de présentation de ses activités.

La fédération des associations LSR a tenu son assemblée générale en avril dernier en proclamant : "N'ayons pas peur d'être heureux". Gonflés non ?

Pour plus ample renseignements,

Tel : 06 44 78 54 20

Email: lsr.marseille@laposte.net Site: <http://lsrm.free.fr>

Passez votre commande pour soutenir

les Ex-salariés de Fralib qui lancent « 1336 », leur marque de thé

Comme vous le savez probablement, les FRALIB ont gagné au bout de 1336 jours de lutte. Thés et infusions seront sur le marché en septembre, leur marque c'est « 1336 »

Ils se sont constitués en SCOP-TI et diffusent un coffret d'ici septembre.

Ce coffret est composé :

1. De thé vert vietnamien, tilleul, menthe....
2. CD « Les Fralibos » sur la lutte gagnante.
3. T-shirt à votre taille.

Le tout pour un montant de

20euros + 5 euros de frais de port

Le chèque est à libeller à l'ordre de « Force et Bon the »
et à adresser à ...



Yves BARONI
SCOP-TI Centre de Vie Agora
Bât A, 1^{er} étag. E. Z.I. Les Paluds
13685 AUBAGNE Cedex

Encore une fois, les retraités « infantilisés »

A propos de l'offre sport étendue aux activités culturelles

L'aide financière de la Poste est de 60 € pour le postier retraité, (ainsi que leur conjoint et enfants à charge de - de 20 ans), qui peuvent profiter de l'offre « sports et activités culturelles » à condition que l'activité soit pratiquée dans une des associations de La Poste).

Le Retraité, contrairement à l'Actif, serait-il incapable de choisir l'association de sa prédilection ? Ou La Poste veut-elle imposer SES associations « amies » ?



MAIS, ON LÂCHE RIEN !

Surtout pas le Service Public...

...du Syndicat CGT de la Poste

Permanence

Jeudi 23 juillet et Jeudi 20 août

